



ASSOCIATION GENTIANE ET COOKIE
Protection Animale

42210 BOISSET-LES-MONTROND

N° SIRET 813 372 240 00016

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 2 DECEMBRE 2023 à
la SALLE DES FETES DE BOISSET-LES-MONTROND - 42210

Monsieur Patrick BURTART, désigné par Marie-Claude SKYBA pour présider l'Assemblée Générale Extraordinaire souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes présentes. Il ouvre la séance à 14 h 30.

Patrick BURTART lit un petit texte rédigé en l'honneur de Marie-Claude SKYBA :

« La santé de Mme SKYBA ne lui permet pas d'être parmi nous.

Comme vous pouvez vous en douter, elle est malheureuse. Comme elle en est malheureuse de savoir que Gentiane et Cookie rencontre des difficultés.

Pendant 20 ans, Mme Skyba a animé notre association et ce fut un bonheur pour elle d'être notre Présidente . Ensemble nous avons fait du bon travail, sauvé beaucoup d'animaux . « S'il vous plaît , continuez ! » nous lance-t-elle depuis sa maison.

Démocratie, bienveillance, compréhension, écoute de chacun, ont rythmé nos échanges.

Elle m'a demandé de présider cette assemblée à sa place et en son nom, afin que respect et cordialité soient au coeur de cette réunion ? J'espère que je serai à la hauteur de sa confiance ? Et pour cela, j'ai besoin de vous tous.

Tous ensemble, n'ayons qu'un seul but, le bien-être des animaux.

Merci à tous et bonne assemblée générale. »

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Extraordinaire afin de créer un nouveau bureau pour permettre à l'Association GENTIANE ET COOKIE de retrouver un nouvel essor, suite à la demande de Marie-Claude SKYBA Présidente. Marie-Claude SKYBA souhaite arrêter ses responsabilités au sein de l'Association pour des raisons de santé.

L'ancien bureau inscrit à la Sous-Préfecture de Montbrison en date du 13 juin 2023 et sans aucune modification depuis cette date était le suivant :

- Madame Marie-Claude SKYBA - Présidente
- Monsieur Philippe LAVEILLE - Vice-Président
- Monsieur Tony CORALLO - Trésorier
- Madame Josette BONHOMME - Secrétaire.

Il était donc urgent de renommer un nouveau bureau ainsi que de nouveaux mandataires bancaires.

Nous avons convoqué tous les adhérents étant à jour de leurs cotisations 2022-2023 soit 62 adhérents.

Il fallait voter un nouveau Conseil d'Administration. Nous avons proposé aux adhérents la liste suivante « Pour la Sauvegarde de Gentiane et Cookie », liste soutenue par Marie-Claude SKYBA :

Josette BONHOMME
Mathilde BURTART-DORANGE
Delphine DUPORT
Michèle HRYNIOW
Genevière PRENAT
Patrick BURTART
Philippe LAVEILLE
Pierre BONHOMME

Soit 8 personnes.

Tous les adhérents ont voté à bulletin secret, ont signé sur la liste des adhérents leur vote ainsi que le vote des pouvoirs qu'ils possédaient.

Résultat : 37 votes exprimés, 37 votes POUR cette liste.

Liste adoptée à l'unanimité de l'assemblée.

En deuxième temps, le Conseil d'Administration au nombre de 8, a voté pour l'élection d'un(e) Président(e), d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) Secrétaire.Adjointe

Les personnes proposées étaient les suivantes :

Philippe LAVEILLE
Patrick BURTART
Josette BONHOMME
Mathilde BURTART-DORANGE

Chaque personne a voté chaque poste à bulletin secret.

Résultats des votes :

| | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------|
| Président | Philippe LAVEILLE | 6 votes OUI - 2 votes NON |
| Trésorier | Patrick BURTART | 6 votes OUI - 2 votes NON |
| Secrétaire | Josette BONHOMME | 8 votes OUI |
| Secrétaire Adjointe | Mathilde BURTART-DORANGE | 8 votes OUI |

Le bureau élu par le Conseil d'Administration est donc constitué, à dater du 2 décembre 2023, de :

Philippe LAVEILLE - Président
Patrick BURTART - Trésorier
Josette BONHOMME - Secrétaire
Mathilde BURTART-DORANGE - Secrétaire Adjointe

Nous avons demandé à nouveau à tous les adhérents d'élire, trois mandataires bancaires proposés, à savoir :

- Philippe LAVEILLE,

- Patrick BURTART,
- Josette BONHOMME.

Les adhérents ont voté à bulletin secret, chaque personne individuellement.

Résultats des votes :

Josette BONHOMME : 36 OUI - 1 NON

Philippe LAVEILLE : 34 OUI - 3 NON

Patrick BURTART : 36 OUI - 1 NON

Mandataires bancaires élues par l'Assemblée : Philippe LAVEILLE - Patrick BURTART - Josette BONHOMME.

Marie-Claude SKYBA peut prendre une retraite bien méritée.

Nous nous sommes engagés à continuer son œuvre de 20 ans dans un climat bienveillant et surtout au service des chats qui doit toujours être notre objectif.

Le présent Conseil d'Administration adopté après vote secret, à l'unanimité par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie ce 2 décembre 2023, annule et remplace les précédents Conseils d'Administration.

Le nouveau bureau élu conformément aux statuts, remplace l'ancien bureau, à partir de ce jour, samedi 2 décembre 2023 à 17 h.

Les nouveaux mandataires bancaires élus aujourd'hui par l'Assemblée Générale Extraordinaire prennent leur fonction dès ce jour à 17 h en remplacement des précédents.

En fin de séance, le nouveau bureau a proposé par l'intermédiaire de son Président que le siège social reste à BOISSET-LES-MONTROND 42210 où l'accueil est excellent, à la MAIRIE si Madame le Maire accepte.

L'adresse du siège social serait donc : **MAIRIE de 42210 BOISSET-LES-MONTROND**
avec une adresse de gestion :

Chez Mme Josette BONHOMME - 24, rue d'Aurelle - 42230 ROCHE-LA-MOLIERE
pour faciliter le travail de tous les jours.

Ceci a été voté à l'unanimité à main levée.

Enfin, Patrick BURTART au nom de tous les chats a remis à Josette Bonhomme une médaille de remerciements pour son dévouement et sa gentillesse. Les chats connaissant la gourmandise de Josette ont fait faire une médaille en chocolat !

Et c'est dans la bonne humeur que le Président de séance a clôturé cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Fait à Boisset-les-Montrond, le 2 décembre 2023

Secrétaire

J. BONHOMME

Président

Ph. LAVEILLE

Secrétaire adjointe

M. BURTART-DORANGE

Président de séance et trésorier

P. BURTART